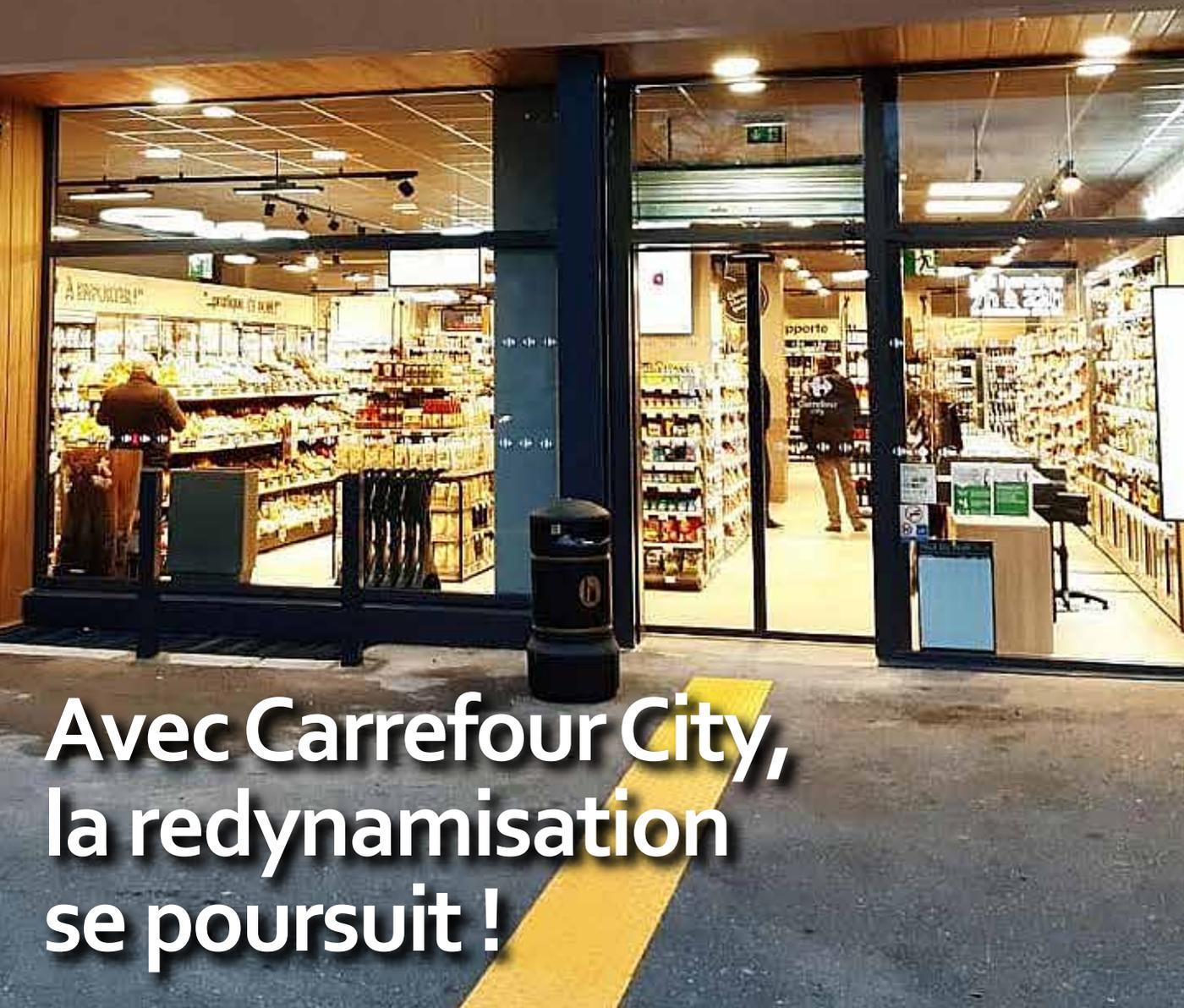


Caudebec

Janvier 2022 - N°85

Chez vous

Carrefour city



Avec Carrefour City, la redynamisation se poursuit !



Services publics
**Vos démarches
d'urbanisme
en ligne**



Education
**Encore plus de
Bio à la cantine**



Portrait
**Justine Rouzet,
Adjugé, vendu !**



Semaine du 10 au 16 janvier

Mer. 12/01		Après-midi jeux	Restaurant municipal	14h - 17h	Sur inscription Gratuit	02 35 74 64 09
------------	---	-----------------	----------------------	-----------	----------------------------	----------------

Semaine 17 au 23 janvier

Mer. 19/01	Atelier Couture		Espace Bourvil	14h - 17h	Sur inscription Gratuit	02 35 74 64 09
	Bus de l'entrepreneuriat et permanence CitésLab		Quartier de la Porte Verte	14h - 17h	Plus d'infos p. 15	07 64 24 63 30
Jeu. 20/01	Collecte des sapins de Noël		Déposez votre sapin sur le trottoir la veille au soir			0 800 021 021
Sam. 22/01	"Sieste musicale au vibraphone", spectacle		Médiathèque	17h30 17h50	A partir de 5 ans Gratuit Sur réservation	02 35 74 64 10

Semaine du 24 au 30 janvier

Mer. 26/01		Histoires de bébés	Médiathèque	10h30	De 6 à 36 mois Sur réservation	02 35 74 64 10
Sam. 29/01	Portes ouvertes LANIMEA		Les Tissages	9h - 17h	Plus d'infos p. 14	02 32 93 91 30

Semaine du 31 janvier au 6 février

Du 1 ^{er} au 26/02	"La Laïcité en question", exposition		Médiathèque	Horaires médiathèque	Tout public Gratuit	02 35 74 64 10
Ven. 4/02	Je jardine, tu jardines... à la médiathèque		Médiathèque	10h30	Sur inscription Gratuit	02 35 74 64 10

Semaine du 7 au 13 février

Mer. 9/02	Après-midi jeux		Restaurant municipal	14h - 17h	Sur inscription Gratuit	02 35 74 64 09
Ven. 11/02	Permanence des conseillers départementaux		Mairie	14h - 15h30	Sur rendez-vous	02 32 96 59 74 02 32 96 25 40

Lutte contre l'épidémie de Covid-19 : nouvelles mesures sanitaires



Pour faire face à la 5^{ème} vague épidémique, plusieurs mesures nouvelles ont été annoncées. Le variant Omicron devrait devenir dominant en ce début d'année.

- Appel au strict respect des gestes barrières.
- Regroupements et grands rassemblements interdits sur la voie publique.
- Vaccination : le pass sanitaire sera transformé en pass vaccinal et l'incitation à la vaccination sera renforcée. Les conditions de contrôle et de sanction contre les faux pass seront durcies.

■ À compter du 15 janvier, le passe sanitaire est conditionné à la dose de rappel pour toutes les personnes âgées de 18 ans et plus. Le passe sanitaire reste valide 7 mois après la dernière injection.

■ Sur la base du volontariat, tous les enfants de 5 à 11 ans pourront être vaccinés.

■ Interdiction des activités dansantes jusqu'au 24 janvier.

■ Port du masque en extérieur dans toutes les communes de la Seine-Maritime (entre panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération) sauf dans quelques lieux comme les forêts.



Sommaire

Dossier

Avec Carrefour City, la redynamisation se poursuit !



Arrêt sur images
Les temps forts de décembre



Services publics
Un passeport sans se déplacer



Cadre de vie
Vos démarches d'urbanisme en ligne



Portrait
Justine Rouzet, Adjugé, vendu !



Education
Encore plus de Bio à la cantine



Seniors
Vacances de Seniors



En bref

p. 15

Plusieurs illustrations présentées dans ce journal ont été réalisées avant la pandémie, à une période où le port du masque n'était pas obligatoire.



Caudebec Chez vous

Directeur de la publication : Laurent Bonnatere
Conception, rédaction et photographies :
Direction de la communication
Impression : Planète Graphique
Dépôt légal : A parution
Tirage : 5 300 exemplaires



Edito du Maire



Chère Madame,
Cher Monsieur,

L'épidémie de Covid-19 nous prive, cette année encore de ces moments de convivialité que nous offrons traditionnellement les cérémonies des vœux. Elle nous prive aussi de nombreux autres rendez-vous si utiles au bien vivre ensemble. La crise nous conduit à modifier en profondeur ce qui faisait jusqu'alors notre quotidien. Elle n'est malheureusement pas derrière nous. Elle doit nous donner la force d'entamer avec détermination cette nouvelle année. A Caudebec, les projets ne manquent pas : nous continuerons à embellir la Ville, à renforcer son attractivité en préservant et développant son commerce et son tissu économique. Notre supérette de proximité rouvrira bientôt. Le Stade Michel-Vernon sera entièrement réhabilité. La résidence de la Mare aux Bœufs achèvera sa mutation et la résidence Simone Veil, dans le centre-ville, accueille déjà ses premiers habitants. Nous continuerons à nous engager pour la jeunesse, les seniors et un service public de qualité. L'année 2022 sera également une année des solidarités et d'écoute des plus fragiles. Elle sera l'année du mieux vivre ensemble.

Avec l'équipe municipale et l'ensemble des agents de la Ville, nous vous souhaitons une très belle année 2022.

Bonne année à toutes et à tous !

Chaque année à vous,
L. Bonnatere

MAIRIE Place Jean Jaurès - BP 18 02 32 96 02 02
Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15. Le samedi de 9h à 12h.

ASTREINTE TECHNIQUE VILLE 06 71 70 84 87
Soirs & week-ends

POLICE MUNICIPALE 128 rue de la République
02 32 96 02 09 - Ouvert au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

SAMU	15	Urgence SMS	114
Médecin de garde	116 117	(en cas de difficultés à entendre ou à parler)	
Pompiers	18	Taxis caudebécais	
Police nationale	17	S. Poisson	06 88 96 57 62
N° d'urgence (mobile)	112	F. Bailleul	06 24 77 76 16
Pharmacie de garde	3237		
Planning familial	02 35 37 35 97		
SOS Vétérinaire	02 35 36 30 00		
Urgence gaz	0 800 47 33 33		





Avec Carrefour City, la redynamisation se poursuit !

La supérette de centre-ville a été reprise par le groupe Carrefour et devrait ouvrir avant la fin du mois de février. Notre mobilisation et nos efforts ont payé !

Mobilisés pour trouver un repreneur

Il y a quelques mois, la Ville apprenait que dans le cadre d'opérations de reprises au niveau national, ALDI France avait acquis les magasins Leader Price et devait revendre celui de Caudebec. Après une forte mobilisation de la Ville, des candidats potentiels s'étaient spontanément tournés vers nous pour montrer leur intérêt. Ainsi, pendant plusieurs mois, nous avons travaillé avec le triple objectif de permettre un avenir à cette case commerciale essentielle, conserver une offre alimentaire en centre-ville et éviter la suppression d'emplois.

Carrefour City de dernière génération

C'est enfin officiel depuis la signature le 10 décembre : la supérette de centre-ville de Caudebec ouvrira sous l'enseigne Carrefour City.

Avec un magasin totalement réaménagé pour favoriser la proximité avec une façade, lumineuse et ouverte sur la rue de la République, qui permettra de voir l'ensemble du point de vente. Une circulation plus aérée entre les rayons,



beaucoup mieux achalandés avec davantage de références, ouvert tous les jours de 7h à 22h (9h le dimanche) et offrant un vaste choix de produits et de services. Ce sont aussi une dizaine d'emplois, dont 4 à 5 nouveaux. Notre centre-ville va retrouver une locomotive digne des nombreux efforts faits par la Ville ces dernières années et des gros investissements réalisés par de nombreux commerçants dynamiques. **Quelques semaines de travaux seront encore nécessaires pour que nous puissions accueillir cette enseigne moderne et dynamique au cœur de notre belle ville !**



D'autres bonnes nouvelles pour le commerce

Une salle des ventes, La Villa Zen, s'installe au 36 rue Victor Hugo



Début décembre, avait lieu la première vente aux enchères en direct de Caudebec-lès-Elbeuf organisée par Maître Justine Rouzet, Commissaire-priseur rouennaise qui vient d'ouvrir dans notre commune une nouvelle salle des ventes. Bijoux, tableaux, vêtements, mobilier, vins, sacs à main et bien d'autres objets encore à retrouver régulièrement sur le site spécialisé : <https://www.interencheres.com>

Une "Livraison" pour trouver des livres d'occasion



A partir du 15 janvier, rendez-vous au 6 rue Gambetta pour trouver de nombreux livres d'occasion et autres produits culturels. Manon Benard ouvre la "Livraison", un nouvelle boutique de livres d'occasion en dépôt-vente. Entre 1000 et 1500 ouvrages seront proposés à la vente, des livres en tout genre, des bandes dessinées, des albums pour enfants...

<https://www.facebook.com/lalivraison/>
lalivraison76320@gmail.com

La Boutique Tremplin accueille un réparateur informatique



La Ville innove encore pour favoriser l'installation de nouveaux commerces. Après avoir été à l'initiative de la première Boutique test du territoire, Caudebec étoffe son dispositif d'aides à la création de nouvelles activités commerciales.

Dans quelques semaines, Jean-Pierre Sagna ouvrira sa boutique de réparation et vente informatique et téléphonie dans la case commerciale située au 183 rue de la République.

Renseignements :

07 52 38 67 71 / jeanpierre.sagna1809@gmail.com

Vous avez un projet ?

Vous souhaitez porter un projet commercial et vous voulez installer votre boutique à Caudebec-lès-Elbeuf, la Ville se tient à votre disposition pour vous orienter et vous apporter son aide.

Vous pouvez contacter le manager de centre-ville par mail (rudy.tassilly@caudebecleselbeuf.fr) ou par téléphone au 02 32 96 02 02.

Deux autres dispositifs permettent également de bénéficier d'un accompagnement dans votre projet.

CitésLab

Le référent CitésLab, Mohamed Hafsaoui vous apporte une aide dans la mise en place de vos projets et sécurise leur création en donnant les clés pour accéder aux bons interlocuteurs.

Renseignements et rendez-vous : 07 64 24 63 30

Bus de l'entrepreneuriat

L'association IncubaStreet s'est donnée pour mission d'accompagner les personnes dans la création d'entreprise et la reconversion professionnelle. Permanences chaque 3^{ème} mercredi du mois (voir page 15).



Opération rosiers du Rotary

Le 22 novembre, un massif de rosiers a été planté dans le parc du Cèdre. Sensibilisés par notre production de miel dans les ruchers municipaux, "La Ruche Caudebécaise", le Rotary a choisi d'offrir une trentaine de rosiers à la Ville dans le cadre de l'opération "Faites une fleur aux abeilles".



Un don de 5000 € pour le Téléthon

Le 22 novembre, un chèque de 5000 € a été remis par Thomas Denis, Directeur de l'usine Renault de Cléon, aux coordinateurs du Téléthon Boucle de Seine afin de soutenir la recherche.



Animations à la médiathèque

Le 24 novembre, 2 animations étaient proposées à la médiathèque : Histoires de bébés et un atelier kamishibai. L'occasion pour les enfants d'écouter des contes et de fabriquer un petit théâtre en papier dans une ambiance festive et conviviale.



Visite de la Ministre du Logement

Le 26 novembre, Emmanuelle Wargon, Ministre déléguée auprès de la Ministre de la Transition écologique, chargée du Logement, était à Caudebec afin d'échanger avec les élus. Ce fut également l'occasion de visiter le nouveau quartier de l'Îlot Jules Ferry mais aussi de découvrir le projet immobilier qui accueillera des jeunes, des seniors et une micro-crèche dans le prolongement des Tissages.



Un centenaire à l'EHPAD

Le 27 novembre, Henri Perchepied a fêté ses 100 ans à l'EHPAD Lecallier-Lerichie. Jean-Pierre Kerro, adjoint aux Seniors, était présent pour lui souhaiter un bon anniversaire et lui remettre un présent.



Téléthon 2021

Les 3, 4 et 5 décembre de nombreuses animations ont eu lieu dans le cadre du Téléthon. Un grand merci aux bénévoles mobilisés et aux généreux donateurs !



Salma Djoubri a reçu la médaille de la Ville

Le 30 novembre, la jeune joueuse de tennis internationale a reçu la médaille de la Ville. Cette récompense lui a été remise par le Maire, Laurent Bonnaterra, en présence de nombreux élus et sportifs.





Remise des colis de Noël aux Seniors

Le 7 décembre, plus de 1400 colis garnis ont été offerts par la Ville aux seniors caudebécais et distribués par les élus et les Sages. Une distribution organisée exceptionnellement à la salle Marcel David, l'espace Bourvil étant transformé depuis plusieurs mois en centre de vaccination.



Journée de la Laïcité

Le 8 décembre, plusieurs animations étaient organisées à l'école Saint-Exupéry dans le cadre de la Journée de la laïcité. Les enfants qui ont travaillé sur ce thème ont pu présenter le fruit de leur travail aux représentants de l'Education Nationale et de l'État qui étaient présents.



Accueil des stagiaires de 3^e

Le 9 décembre, les stagiaires de 3^e accueillis dans les services de la Ville dans le cadre de leur stage étaient reçus par le Maire, Laurent Bonnaterre, et Soraya Elmaoui, Conseillère municipale déléguée à l'emploi.



Anniversaire du collège Cousteau

Le 10 décembre, les 30 ans du collège Cousteau ont été célébrés. A cette occasion, les élèves et leurs professeurs avaient préparé un beau programme de festivités.



Des jouets offerts aux enfants

Le 14 décembre, quelques enfants du Foyer Départemental de l'Enfance d'Elbeuf sont venus en Mairie afin de recevoir en cadeau des jouets collectés par le service culturel de la Ville.



Installation du Conseil des Ados

Le 15 décembre, les nouveaux élus du Conseil Municipal des Ados étaient réunis pour la première fois en Mairie pour leur installation. L'occasion pour le Maire, Laurent Bonnaterre, et Lucille Dallet, conseillère municipale, de les rencontrer et d'échanger avec eux sur leur rôle et leurs projets futurs.



Festivités de Noël

Durant tout le mois de décembre, des animations organisées par l'association Vitrynes du pays d'Elbeuf ont eu lieu dans le centre-ville et chez les commerçants : manège, petit train de Noël, grand jeux... En présence de Steve Leroy, conseiller municipal, le Comité "Caudebec en fêtes" était également mobilisé en proposant des crêpes sur le marché du dimanche.

Retrouvez nos albums photos et vidéos sur
www.caudebecselbeuf.fr



www.facebook.com/caudebecselbeuf



www.youtube.com

Inscriptions sur la liste électorale



L'élection présidentielle aura lieu le **10 et le 24 avril**. Cette élection sera suivie des législatives, pour élire votre nouveau Député, les **12 et 19 juin**. Une nouvelle carte d'électeur sera adressée à chaque électeur peu de temps avant les élections. **C'est une année de refonte des cartes d'électeurs, il est donc important de mettre à jour les informations avant les élections.**

Si vous avez déménagé (même au sein de la commune) et que vous n'avez pas signalé ce changement, vous ne recevrez pas votre carte. Dans ce cas, pas d'inquiétude, il vous sera tout de même possible de voter. Vous pourrez obtenir votre carte électorale au bureau de vote avec votre pièce d'identité. Vous pourrez également apporter dès maintenant un justificatif de votre nouveau domicile en Mairie afin que votre carte d'électeur soit modifiée. Si vous souhaitez vous assurer que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales pour voter aux prochaines élections, **vous pouvez vérifier votre situation électorale en utilisant le service en ligne disponible sur www.service-public.fr**

Pour vous inscrire :

- **en ligne**, grâce au téléservice disponible sur service-public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- **en mairie**, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- **par courrier** adressé à la mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Attention : Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Recensement de la population 2022

Le recensement fournit des statistiques finement localisées sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques et apporte des informations sur les logements. A Caudebec-lès-Elbeuf, trois agents se déplaceront dans plus de 400 logements, correspondant à 8 % de la population. **Cette opération aura lieu du 20 janvier au 26 février**. Pour mener à bien ce recensement, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires fournis par les agents recenseurs. Il sera également possible de répondre sur internet. Toutes les réponses sont confidentielles. **Répondre au recensement est un acte civique et obligatoire.**

Pour plus de renseignements :

<http://www.le-recensement-et-moi.fr/>



Emmanuelle Leprince, Laurianne Olivier et Véronique Lefebvre, agents recenseurs

Une carte d'identité ou un passeport sans se déplacer

Afin d'améliorer la sécurité et de lutter efficacement contre la falsification et la contrefaçon des Cartes Nationales d'Identité, les nouvelles cartes ont recours à la biométrie. C'est ainsi que la Ville accueille un dispositif de recueil pour répondre aux besoins des habitants du territoire. Pour établir une carte nationale d'identité ou un passeport à **une personne handicapée, âgée ou hospitalisée qui ne peut pas se déplacer**, la Ville innove et propose désormais un dispositif de recueil mobile. Ainsi, un agent de la Ville pourra se déplacer au domicile pour recueillir les éléments nécessaires. Ce dispositif peut être utilisé sur le territoire de la commune et sur celui des communes voisines qui ne disposent pas d'un dispositif de recueil. *Renseignements : Service Etat civil au 02 32 96 02 02*



Vos démarches d'urbanisme en ligne



Nouveau service en ligne. Depuis le 1^{er} janvier, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir...) sous format numérique en vous connectant sur le site dédié du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) accessible depuis le site Internet de la Ville de Caudebec-lès-Elbeuf (www.caudebecleselbeuf.fr, rubrique "Logement/urbanisme"). Grâce à cette plateforme de dépôt en ligne, vous n'aurez plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier, ni à la Poste pour récupérer vos courriers en recommandé, les relations avec l'administration seront ainsi simplifiées et accélérées.

Que vous soyez particulier ou professionnel, il vous suffira de vous connecter et de créer un compte puis de vous identifier : soit avec un identifiant que vous allez créer pour le suivi de toutes vos autorisations d'urbanisme, soit via votre identifiant France Connect (Numéro fiscal, Numéro Améli, La Poste...).

Avec le dépôt en format numérique, plus besoin de faire des copies papier et de fournir les dossiers en plusieurs exemplaires. Le traitement de la demande se fera ensuite uniquement via les outils informatiques.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service Urbanisme (guichetnumerique.urbanisme@caudebecleselbeuf.fr) qui vous guidera sur le mode de création de compte et de saisie en ligne, ainsi que pour la création des comptes.

Vaccination à domicile

Afin d'améliorer la vaccination contre la Covid-19 chez les personnes de plus de 80 ans, un nouveau numéro vert a été mis en place pour faciliter la prise de rendez-vous de la vaccination à domicile ou chez un professionnel de santé.

Le numéro vert 0 800 730 957, accessible gratuitement, tous les jours de 6h à 22h, permet aux personnes de plus de 80 ans de prendre rendez-vous (première ou deuxième injection ou dose de rappel) :

à domicile : le conseiller organise avec l'accord de la personne, le rendez-vous (jour, heure, lieu) en contactant un professionnel de santé habilité à vacciner ; ou directement chez un professionnel de santé habilité à vacciner : le conseiller prend alors rendez-vous et organise, si nécessaire, le transport jusqu'au lieu de vaccination.

La vaccination se poursuit à Bourvil



Depuis mai 2021, le centre de vaccination installé à l'espace Bourvil réalise plusieurs centaines d'injections par jour. Dès le début de cette année, après quelques jours de fermeture, la gestion médicale et organisationnelle du centre sera confiée aux sapeurs-pompiers de la Seine-Maritime. La Ville de Caudebec maintient le prêt de la salle et continue à assurer son soutien technique.

Renseignements : 02 35 74 64 09

Pour prendre rendez-vous : 0 800 009 110 et sur Doctolib.fr

Depuis mai 2021, ce sont plus de 78 000 injections qui ont été réalisées à l'espace Bourvil. Merci à l'équipe médicale et administrative ainsi qu'aux bénévoles .



Photo réalisée en juin 2020

Budget 2022 : la volonté de l'avenir

Le vote à l'unanimité du budget 2022 lors du dernier conseil municipal met en lumière, une nouvelle fois, des choix maîtrisés, réfléchis et résolument tournés vers l'avenir. La stratégie financière de la Ville reste celle de la maîtrise des dépenses et d'un recours à l'emprunt sain et responsable, tout en mettant en œuvre une politique d'investissement importante centrée sur l'amélioration du cadre de vie des Caudebécaises et Caudebécais. Des projets d'envergure pour 2022 : réhabilitation du quartier de la **Mare aux Bœufs** (pour la partie espaces verts et terrain de jeux portée par la Ville) avec 350 000 € pour 2022 ; réhabilitation du **stade Vernon** pour 2 423 814 € en 2022 ; début des études pour le projet de **halle couverte** et poursuite des études pour la construction de nouveaux locaux pour les **services techniques municipaux**.



Des choix qui permettent une nouvelle fois de maintenir et renforcer une offre élevée de service public et de développer les investissements nécessaires pour le bien-être des habitants,

l'attractivité de notre ville et le soutien de l'économie. Nous prévoyons ainsi des acquisitions foncières afin de continuer le développement de Caudebec-lès-Elbeuf.

Notre choix est de ne pas augmenter les impôts pour la treizième année consécutive tout en modernisant et pérennisant une offre élevée de service public.

Ce budget renforce les priorités de notre projet de mandat : la jeunesse et l'éducation, l'environnement et le cadre de vie, la propreté urbaine, le centre-ville, la sécurité et la tranquillité publique.

Nous vous adressons, ainsi qu'à vos proches, nos meilleurs vœux pour cette année 2022. Il nous faudra, face à une situation sanitaire encore préoccupante et insondable, continuer à être raisonnables, responsables et vigilants. Malgré les difficultés et le découragement, **nous devons aussi continuer à espérer. A avoir confiance.** A remettre le sens collectif au centre de nos préoccupations.

Nous pouvons, ensemble, regarder haut et loin. En espérant, toujours et encore, des jours meilleurs.

Nous restons disponibles et à votre écoute.

Les membres élus et suppléants de "Caudebec, c'est vous !" : Michèle BELLOD, Laurent BONNATERRE, Eddy BONNENFANT, John CONAN, Katia COUSIN, Fernand DACOSTA, Lucile DALLET, Pierre DAVID, Bouchra DORLEANS, Soraya ELMAOUI, Catherine FAUCHE, Emmanuel FOREAU, Pascal FRERET, Christophe FREROT, Guillaume GILLERY, Jean-Michel GIRARD, Benoit HAZET, Pascal HURE, Stephanie JAMES, Annie JANELA, Jean-Pierre KERRO, Gaëlle LAPERT, Pascal LE NOË, Françoise LEFEBVRE, Steve LEROY, David LETILLY, Lydie MEYER, Katell NEDELEC, Morgane PARTIE, Patricia PERICA, Dominique ROGER, Carl SUZANNE, Nathalie THERET, Veronique VACHEROT.

Justine Rouzet

Adjugé, vendu !

Justine Rouzet est commissaire-priseur. Professionnelle de l'expertise et de la vente d'œuvres et d'objets d'art, bien connue à Rouen, elle a installé sa salle des ventes à Caudebec alors que le territoire elbeuvien en était dépourvu depuis des années. Rencontre.

Avions, sacs à main, grands vins... vendus à Caudebec

Partie la plus visible de son activité de commissaire-priseur, la salle des ventes installée au 36 rue Victor Hugo est l'endroit où se déroulent les ventes à proprement parler. **C'est ici que Justine Rouzet propose aux enchères publiques des objets d'art, du mobilier ou des articles divers, soit mis en vente par des particuliers ou des entreprises, soit provenant de saisies judiciaires.** C'est ici qu'en abattant son fameux marteau, elle adjuge les ventes. En décembre, elle a mené les enchères pour écouler l'héritage d'une personne qui avait accumulé de nombreuses collections. Sur place ou par internet, les candidats-acquéreurs ont pu faire monter les enchères sur des pièces de monnaie, de la vaisselle, des grands vins, des sacs à main et même des grandes répliques d'avions. *"La mise à prix peut démarrer à quelques euros et les enchères peuvent monter parfois à 1000 ou 2000 €. Puis je mets fin à la vente en abattant mon marteau"*. Adjugé, vendu !

Le commissaire-priseur est officier ministériel

En tant qu'officier ministériel, le commissaire-priseur est le seul habilité à diriger des ventes judiciaires, c'est-à-dire d'objets saisis lors de faillites ou de redressements judiciaires. *"Nous sommes présents durant tous les moments stratégiques de*

"Je suis à l'aise ici. Entre la Seine et la forêt..."



la vie, dans le cadre d'une succession, par exemple", précise Justine Rouzet. ***"En tant que commissaire-priseur judiciaire, je peux être mandatée par un juge dans des contextes de liquidation judiciaire, de placement sous tutelle. Il s'agit parfois de moments compliqués dans la vie"***.

Le choix de Caudebec

Si son étude judiciaire est basée à Rouen, Caudebec est un vrai choix. *"Je suis très attachée au territoire elbeuvien"*. Elle y possède une maison et est élue à la délégation elbeuvienne de la CCI. ***"C'est une agglomération que j'aime. Je suis à l'aise ici. Entre la Seine et la forêt..."*** .

Plus d'informations :

La Villa Zen - 36 rue Victor Hugo
<https://www.interenchères.com>



Inscriptions scolaires 2022 - 2023

Inscriptions à l'école maternelle

La première inscription de votre enfant se fait en deux étapes. Vous devez, dans un premier temps, vous rendre au service éducation **entre le 17 janvier et le vendredi 11 février 2022**. Une fois cette démarche effectuée, et le dossier complété, un certificat d'inscription vous sera remis. Il vous permettra de prendre rendez-vous avec la direction de l'école et de finaliser l'inscription.



Inscriptions à l'école élémentaire

L'inscription est automatique si votre enfant était déjà scolarisé à Caudebec-lès-Elbeuf cette année. L'école d'affectation vous sera communiquée par courrier courant avril 2022. Vous pourrez ensuite prendre rendez-vous avec la direction

de l'école pour finaliser l'inscription. **Si vous êtes nouveau Caudebécais, la procédure est la même que pour l'inscription en maternelle.**

Nouveauté ! Connectez-vous sur le **Kiosque famille** pour effectuer vos démarches en ligne (inscriptions scolaires, vacances, cantine...) et retrouvez toutes les infos sur

www.caudebecleselbeuf.fr/enfancejeunesse/kiosque-famille

Renseignements : Service éducation au 02 32 96 02 04 ou sur place au 333 rue Sadi Carnot.

Encore plus de bio à la cantine



Dès la rentrée de janvier, les enfants déjeunant à la cantine dégusteront un produit bio à chaque repas ainsi qu'un menu végétarien par semaine.

En vigueur depuis 2 ans, la loi Egalim impose de nouvelles mesures pour la restauration collective au 1^{er} janvier 2022 : interdiction du plastique, repas dit "végétarien", produits bio, lutte contre le gaspillage alimentaire...

Déjà engagée pour la santé des enfants et pour la protection de l'environnement, la Ville a décidé, avec son prestataire Newrest qui propose 50 % minimum de produits provenant de producteurs locaux et de circuits courts, **d'inclure un produit bio par repas et de proposer un repas végétarien par semaine**. A noter que le pain servi chaque jour aux enfants est bio et produit par les boulangers caudebécais. Ces nouveaux menus représentent un coût de 10 000 € supplémentaires par an pour la Ville mais n'auront **aucun impact sur le prix des repas facturé aux familles**.

Inscriptions vacances d'hiver



La Ville accueille les enfants de 3 à 13 ans, à Louise Michel et à Corto Maltese pendant les vacances scolaires. Pour inscrire vos enfants pour les vacances d'hiver (du lundi 7 février au vendredi 18 février), **les inscriptions sont ouvertes sur le Kiosque famille et auprès du service jeunesse du lundi 10 au vendredi 28 janvier**. L'espace Clin d'Oeil accueille les jeunes âgés de 14 à 17 ans du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 13h30 à 18h30, en accès libre. *Renseignements au service jeunesse : 02 32 96 02 04 et sur www.caudebecleselbeuf.fr*

Warda Souihi, élue à l'assemblée des Français de l'étranger

Représentante consulaire des Français établis aux États-Unis, la jeune Caudebécaise de 37 ans, ancienne



élue du Conseil Municipal des Jeunes et du Conseil municipal de Caudebec a été élue le 5 décembre dernier, Conseillère des Français de l'étranger dans le monde entier. Elle devient ainsi membre de l'Assemblée des Français de l'étranger. Une importante instance qui représente tous les Français établis hors de France. Bravo à elle !



Des aides pour les éco-jardiniers

Dans le cadre des engagements pris pour la COP 21, la Ville souhaite amplifier ses actions en faveur de la biodiversité, notamment en subventionnant les habitants pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau ou d'un composteur.



La Ville propose une aide financière aux habitants souhaitant acquérir un récupérateur d'eau ou un composteur. Cette action, utile et concrète, correspond aux engagements de la Ville en matière de développement durable, au même titre que de nombreuses réalisations lancées depuis 2014. La subvention est fixée à 40 % du

montant TTC de l'équipement, plafonnée à 40 €. Une seule subvention est accordée par foyer et dans la limite des crédits alloués annuellement par la commune.

Comment effectuer la demande ?

Il suffit de compléter le formulaire de demande disponible à l'accueil de la Mairie ou sur le site internet de la Ville et de le retourner avec les pièces

justificatives en mairie ou par mail à mairie@caudebecelesbeuf.fr.

Renseignements complémentaires au 02 32 96 02 02 et sur www.caudebecelesbeuf.fr

Faire un compost, c'est écologique et très bon pour le jardin !

Agir en éco-jardinier c'est fabriquer son compost, récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage, associer ses cultures, adopter des engrais naturels... Le compostage est un des gestes à l'impact le plus immédiat sur vos déchets par ses vertus recyclantes. Il permet de diminuer les déchets et par conséquent, le nombre de camions poubelles sur les routes. Pour le jardin, faire un compost ménager permet de produire un engrais naturel et non polluant.



De plus, il améliore la qualité du sol, il contribue à la croissance des plantes et des fleurs et aide les végétaux à mieux se développer.

Vacances des seniors

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville organise, du 25 juin au 2 juillet, une semaine de vacances à Vic-Sur-Cère dans le Cantal, en partenariat avec l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV).

Ce voyage, destiné aux personnes de 60 ans ou plus, retraitées ou sans activité professionnelle, est proposé au tarif de 399 € pour les personnes non imposables et de 559 € pour les personnes imposables. Le prix du séjour comprend : le transport en autocar, l'hébergement en gîte tout confort, la pension complète, les visites mentionnées dans le programme (voir ci-dessous), les soirées animées, les frais de dossier et la taxe de séjour. **Les inscriptions se tiendront du 10 janvier au 25 février** (se munir du dernier avis d'imposition et d'un justificatif de versement de retraite). Les Caudebécais non-imposables sont prioritaires pour s'inscrire

à ce voyage. Les Caudebécais imposables et les extérieurs seront inscrits sur une liste d'attente et leur participation ne sera validée qu'à partir du



28 février en fonction des places restantes. Renseignements complémentaires et inscriptions au CCAS de la Ville, 129 rue Sadi Carnot : 02.32.96.05.80

Seniors



Portes ouvertes à LANIMEA

L'équipe de LANIMEA organise une journée portes ouvertes samedi 29 janvier, de 9h à 17h.

Ouverte en 2019, l'école a fait sa rentrée de septembre dans ses nouveaux locaux, les Tissages. Cette école forme au dessin et à l'animation en 3 ans. Portée par une équipe de pédagogues et de professionnels en activité et reconnus dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel, diplômés des grandes écoles comme les Gobelins..., elle fournit une base solide en dessin indispensable à la pratique professionnelle dans les industries au-

divisuelles et numériques. Les inscriptions pour l'année 2022/2023 sont ouvertes sur le site www.lanimea.com. Le dossier est disponible en ligne et à retourner avant le 13 février. Chaque dossier sera étudié par l'équipe pédagogique et si votre candidature est retenue, vous participerez à un test de croquis et à un entretien en visio.

*Pratique : Portes ouvertes à LANIMEA, samedi 29 janvier de 9h à 17h - Les Tissages, 150 rue Sadi Carnot à Caudebec. Tout public - Entrée libre
Plus d'infos : 06 49 37 60 57*

Idées de sorties

Animations à la médiathèque



Samedi 22 janvier à 17h30 et à 17h50, "Sieste musicale au vibraphone", spectacle de et par Nicolas Mathuriau, dans le cadre de la 6^{ème} édition de la Nuit de la Lecture. Public familial à partir de 5 ans (durée 20 min)*.

Samedi 29 janvier à 10h30, "Dic'thé ou café"*. Jeunes et moins jeunes, venez plancher sur la dic-tée lue par un amoureux de la langue française. À vos stylos ! A partir de 15 ans*.

Du mardi 1^{er} au samedi 26 février, "La laïcité en question", exposition déclinée en 10 panneaux. Les documents, issus des collections de la BnF (estampes, dessins de presse...), anciens et contemporains, ont été sélectionnés pour contribuer à faire naître la réflexion de tous les publics. Adolescents / adultes.

Vendredi 4 février à 10h30, "Je jardine, tu jardines... à la médiathèque", atelier jardinage sur le thème : L'astilbe. Adultes*.

*Animations sur réservation. Médiathèque Boris Vian : 02 35 74 64 10.

Après-midi jeux et ateliers couture



Toujours aussi convoités, les après-midi jeux se tiendront les mercredis 12 janvier, 9 février, 16 mars, 6 avril, 4 mai, 8 juin et 6 juillet, de 14h à 17h, au restaurant municipal (rue Romaine). Les ateliers couture reprendront quant à eux le mercredi 19 janvier puis les 16 février, 23 mars, 13 avril, 11 mai, et 15 juin, de 14h à 17h à l'espace Bourvil (salle du 1^{er} étage). Ces animations sont gratuites et sur réservation à l'espace Bourvil : 02 35 74 64 09.

Cours de batterie

Envie de vous perfectionner ou d'apprendre à jouer de la batterie ? Antoine Dupré vous propose des cours quelque soit votre niveau, votre âge ou votre style musical. Il vous accueille dans son studio de musique à Caudebec. Renseignements au 06 62 92 96 62 ou en écrivant à dupre.antoine76@orange.fr



Collecte des sapins



La collecte des sapins de Noël, en porte-à-porte, aura lieu le jeudi 20 janvier 2022.



Si vous souhaitez vous débarrasser de votre sapin avant cette date, un point de collecte est à votre disposition place Aristide Briand. Ce nouveau service proposé

par la Métropole permettra de transformer les sapins en compost. Pour ces 2 dispositifs, le sapin doit être sans décoration et ne doit pas mesurer plus de 2 mètres. Les supports en bois (bûche) et le sac à sapin sont acceptés.



Renseignements : Métropole Rouen Normandie au 0 800 021 021
Service et appel gratuits

Don du sang

Vous souhaitez donner votre sang ? La prochaine collecte se tiendra le mardi 18 janvier de 11h à 13h et de 14h30 à 18h30 à la salle Franklin à Elbeuf. Prise de rendez-vous sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/41993/sang/18-01-2022>

Etat civil - Novembre

Certains parents n'ont pas souhaité que le nom de leur enfant soit publié dans la presse. Ils ne figurent donc pas dans cette liste.

Bienvenue

04/11 Naya M'BOKOLO ● 22/11 Talia GUEU ● 30/11 Léon ALINGRE

Vœux de Bonheur

20/11 Moustafha DIALLO et Aissatou TRAORE

Ils nous ont quittés

01/11 Colette DELAUNAY ● 06/11 Marina DAMOUR ● 07/11 Pierre MONTRELAIS ● 07/11 Wadislav KUBACKI ● 15/11 Marie TOUNISSOU ● 16/11 Jacques GENTIL ● 17/11 Gisèle MIGNON ● 21/11 Jacqueline BELIN ● 21/11 Lysiane POULAIN ● 27/11 Nicolle LEMAÎTRE ● 28/11 Claude DUHAUSSÉ ● 30/11 Pierre BOUCHARD

Permanences CitésLab et Bus de l'entrepreneuriat

Tous les 3^{èmes} mercredis du mois, le bus de l'entrepreneuriat fait escale à Caudebec ! Lancé par l'association Incubastreet pour aller au plus près des personnes, notamment des jeunes, et de les accompagner dans la création d'entreprise ou la reconversion professionnelle, ce bus sera le **mercredi 19 janvier de 14h à 17h dans le quartier de la Porte Verte**. C'est aussi l'occasion de rencontrer **Mohamed Hafsaoui, référent CitésLab**, qui a pour mission d'aider les habitants des quartiers



prioritaires à la création d'activités économiques. Quel que soit votre âge ou votre situation, vous pouvez aller à leur rencontre. Renseignements : Mohamed Hafsaoui, Chef de projet CitésLab : 07 64 24 63 30.

Horaires de la médiathèque

A compter du mardi 4 janvier, la médiathèque Boris Vian reprend ses horaires habituels. Elle vous accueille le mardi et le jeudi de 14h à 18h, le mercredi de 10h à 18h, le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 10h à 17h. L'accès à la médiathèque et la consultation sur place sont libres et gratuits. Pour emprunter, vous devez être inscrit au Réseau des Médiathèques du Territoire Elbeuvien (RMTE). L'inscription est gratuite et ouverte à tous (sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois).
Contact : 02 35 74 64 10 / www.rmte.fr

LE CHIFFRE DU MOIS

57 085 € : C'est le montant des dons récoltés par les bénévoles du Téléthon Boucle de Seine qui réunit 9 communes du territoire. Une édition encore réalisée cette année dans des conditions particulières liées à la crise sanitaire. Bravo et merci aux bénévoles mobilisés et aux habitants de Caudebec-lès-Elbeuf, Cléon, Elbeuf, Freneuse, La Londe, Orival, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Sotteville-sous-le-Val pour leur générosité !

Ensemble A CAUDEBEC

Laurent Bonnaterre, Maire,
Conseiller Régional,
les élus du Conseil Municipal
et les services municipaux
vous adressent tous leurs voeux de

Belle année

2022

